

Paris, le 16 octobre 2023

L'ÉPARGNE SALARIALE ET L'ÉPARGNE RETRAITE ATTEIGNENT UN NIVEAU D'ENCOURS HISTORIQUE

L'AFG publie les résultats de son enquête semestrielle relative à l'épargne salariale et l'épargne retraite collective d'entreprise à fin juin 2023 :

- 180 milliards d'euros d'encours** sur les plans d'épargne salariale et plans d'épargne retraite d'entreprise (+13,2% vs juin 2022)
- 28 milliards d'euros** en épargne retraite collective d'entreprise (PERCO et PER Collectifs / +13,7% vs juin 2022)
- 77% de l'épargne retraite collective d'entreprise** est constituée de PER Collectifs
- Des versements en forte hausse à 14,4 milliards d'euros** (+1,2 milliards d'euros vs juin 2022)
- Une collecte nette** qui s'établit à **5,2 milliards d'euros** (+11,6% vs juin 2022)

[Consultez les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale](#)

[Consultez les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite](#)



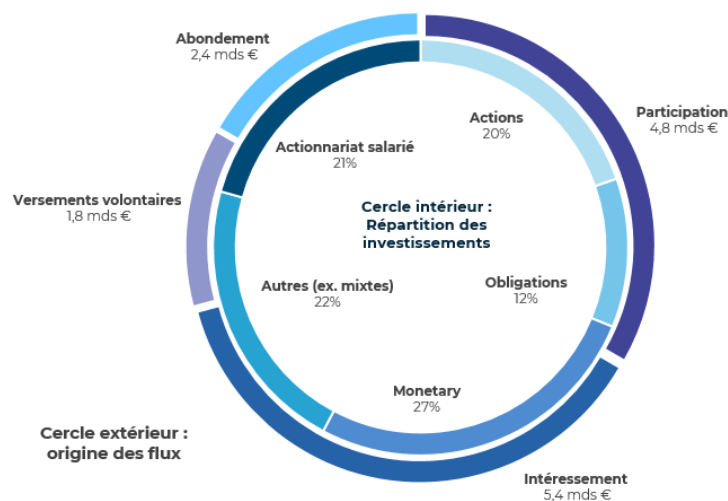
1. Les flux et les comportements des épargnants :

Plus de **14 milliards d'euros** ont été versés sur les plans d'épargne d'entreprise (PEE) et les plans d'épargne retraite collectifs (PERCO/ PER COLLECTIF) au cours des six premiers mois de l'année.

Ce montant est en augmentation par rapport au premier semestre 2022 (+9,3%). Dans le détail, les versements se répartissent entre :

- ✓ **4,8** milliards d'euros au titre de la participation (+9%) ;
- ✓ **5,4** milliards d'euros au titre de l'intéressement (+5,2%) ;
- ✓ **1,8** milliards d'euros de versements volontaires (+23%) ;
- ✓ **2,4** milliards d'euros d'abondement (+8,4%).

Les rachats sont en hausse à 9,16 milliards d'euros (contre 8,5 milliards d'euros en juin 2022). Ils se répartissent entre 8,4 milliards d'euros sur les PEE et 0,8 milliards d'euros sur les PERCO et PER Collectifs. Cette augmentation traduit d'une part la valorisation de l'épargne au cours des dernières années et le contexte inflationniste sur les prix à la consommation. Rappelons que plus de 50% de l'épargne salariale est disponible et peut donc être utilisée à tout moment par les épargnants.



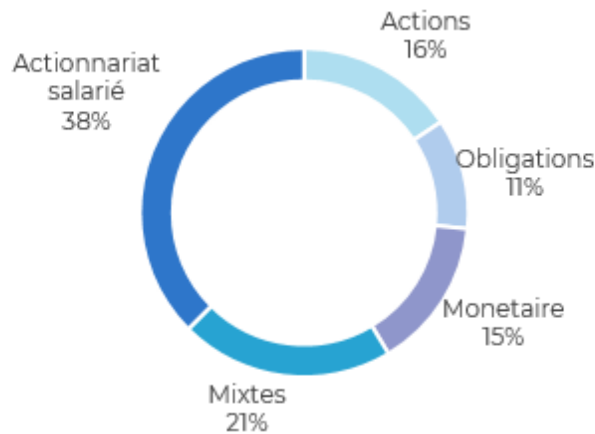
Les deux tiers des flux sont placés vers des fonds orientés actions (y compris la part actions dans les fonds diversifiés), ceci témoigne de l'appropriation de ces dispositifs par les épargnants dans un objectif de moyen-long terme. Cette attitude se manifeste également à travers le développement de la gestion pilotée qui représente désormais au global 38% des encours de l'épargne retraite.

La collecte nette ressort à près de **5,2 milliards d'euros**. Les encours s'établissent à la fin du mois de juin 2023 à **180 milliards d'euros**.

Le nombre d'entreprises équipées d'un dispositif d'épargne salariale ou d'épargne retraite est en augmentation, en particulier dans les TPE/PME :

- ✓ **386 800 entreprises** (+5,2% sur un an) sont équipées d'un plan d'épargne salariale ou retraite (type PEE ou PERCO/PER COLLECTIF) avec avoirs ;
- ✓ **215 500 entreprises** (+9% sur un an) sont équipées d'un dispositif d'épargne retraite d'entreprise (type PER COLLECTIF ou PERCO) avec avoirs.

2. La répartition des encours

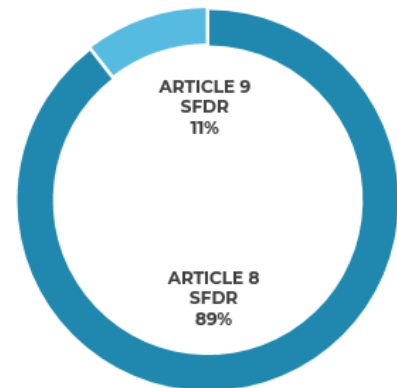


- **Fonds diversifiés**

Les encours diversifiés (hors actionnariat salarié) atteignent désormais **112 milliards** d'euros (+10,1% sur un an).

Les fonds « articles 8 »¹ au titre de la réglementation SFDR représentent 59,6 milliards d'euros et les fonds « article 9 »² 7 milliards d'euros.

Il en ressort que les encours des fonds durables (selon la réglementation SFDR) s'établissent à **66,6 milliards d'euros (61% du stock des encours diversifiés, c'est-à-dire hors actionnariat salarié)**. Les versements vers ces fonds conservent une bonne dynamique avec plus de 2,8 milliards d'euros de versement sur ces fonds au premier semestre (+14% par rapport à juin 2022).



Les **fonds solidaires** poursuivent également leur évolution à la hausse avec un encours de **16,9 milliards** d'euros (+29% par rapport à juin 2022).

- **Actionnariat salarié :**

Les encours en actionnariat salarié s'établissent à **67,3 milliards** d'euros à fin juin 2023 (**+19% par rapport à juin 2022**). La collecte nette est négative sur les six premiers mois de l'année (-303 millions d'euros) ce qui s'explique notamment par le rebond de début d'année des marchés financiers qui est propice à la réalisation de plus-values.

¹ Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales

² Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable



3. L'épargne retraite

Focus PER – Les chiffres clés

21,5 milliards d'euros d'encours dans les PER Collectif

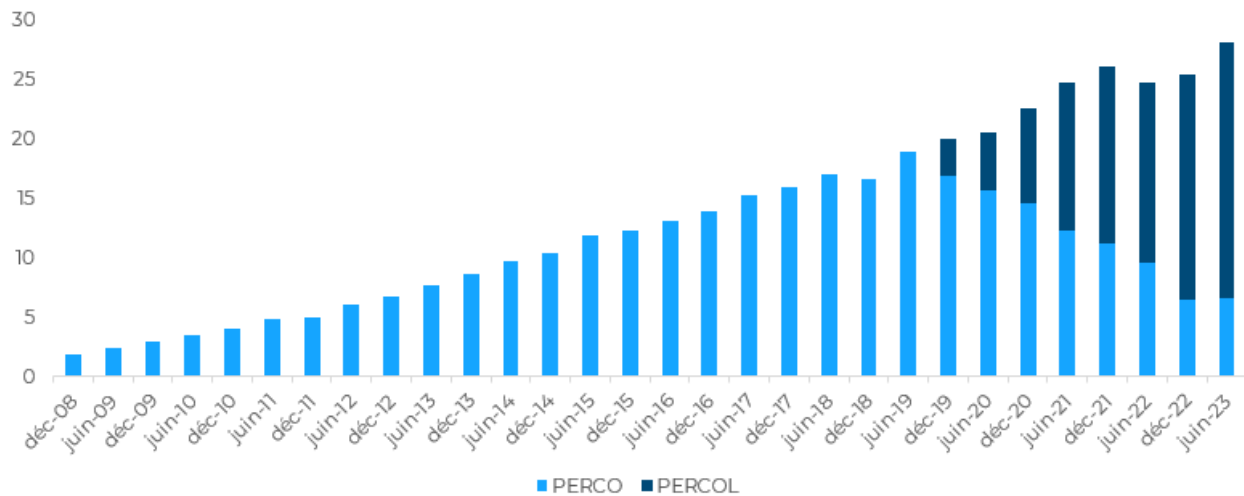
3 millions d'épargnants

Plus de 150 000 entreprises bénéficiaires

Le PER continue sa progression dans les entreprises. Ce sont désormais 3 millions d'épargnants qui bénéficient d'un PER Collectif via leur entreprise pour un encours de 21,5 milliards d'euros.

L'ensemble des produits collectifs d'épargne retraite, à savoir PERCO et PER Collectifs au format compte-titres issus de la Loi PACTE, représente **28 milliards** d'euros d'encours (+13,7% en un an). Ces produits d'épargne retraite bénéficient à **3,9 millions de porteurs de parts (+5,4% sur un an)**.

Evolution des encours PERCO & PER collectifs
28,1 mds€ au 30 juin 2023 (+13,7% vs juin 2022)



Les versements bruts sur les dispositifs collectifs d'épargne retraite s'établissent à **2,4 milliards d'euros** (en hausse de 7,6% par rapport au premier semestre 2022).

La collecte nette en épargne retraite affiche un solde positif de 1,6 milliards d'euros (+8,1% par rapport au premier semestre 2022).

